

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 19 septembre 2024

Contact presse :

Julie Costant
iledefrance@u2p-france.fr
Tél : 01 42 71 18 32

U2P Île-de-France
53 Rue Ampère
75017 PARIS

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises.

Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les deux tiers des entreprises françaises.

Elle est composée de quatre membres, la CAPEB (entreprises du bâtiment), la CNAMS (entreprises de la fabrication et des services), la CGAD (entreprises alimentaires de proximité), l'UNAPL (entreprises libérales), et d'un membre associé, la CNATP (entreprises des travaux publics et du paysage).

Limitation à 50km/h sur le périphérique : la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

L'annonce de la limitation de vitesse à 50 km/h sur le périphérique à partir du 1er octobre est la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

L'U2P Île-de-France tire la sonnette d'alarme sur les conditions de travail qui deviennent insoutenables pour les professionnels des entreprises de proximité à Paris.

En effet, conjuguée aux nombreuses mesures restrictives en matière de circulation et de stationnement déjà en vigueur à Paris, cette nouvelle contrainte risque de compliquer encore un peu plus la gestion des chantiers, des livraisons, et, plus largement, l'activité quotidienne des professionnels parisiens et de banlieue, ainsi que celle de leurs sous-traitants et fournisseurs.

Ces mesures, mises en œuvre sans aucune concertation, conduiront à vider Paris de ses commerces, de ses professions libérales, de ses artisans, ces derniers rencontrant chaque jour un peu plus de difficulté à se faire dépanner, à se faire livrer ...

Par voie de conséquence, ce sont les Parisiens eux-mêmes qui quitteront Paris pour sa banlieue !

L'objectif est-il de faire de Paris une ville morte ?

Pour préserver la vitalité économique des entreprises, éviter une fuite progressive des talents, des habitants, des consommateurs et une désertification des activités professionnelles dans la capitale tout en prenant en compte les enjeux écologiques, il est essentiel d'agir en concertation avec tous les acteurs concernés, afin de trouver des solutions pragmatiques et adaptées.

Ainsi, l'U2P Île-de-France appelle la Mairie de Paris à engager un dialogue avec les acteurs économiques, afin de prendre les mesures adaptées pour établir des conditions de travail et environnements de vie favorables au développement de la ville.